

Andréanne Morin

Andréanne Morin a représenté le Canada lors de trois Jeux olympiques en aviron, dans l'épreuve du huit féminin, remportant la médaille d'argent à Londres en 2012, se classant 4e à Beijing en 2008 et 7e à Athènes en 2004. Elle a participé à sept Championnats du monde et est montée sur le podium en remportant deux médailles d'argent de suite, en 2010 et en 2011, ainsi que le bronze en 2003.

Depuis les Jeux de Londres, Andréanne a pris sa retraite de l'aviron, mais elle reste active au sein du mouvement olympique et du monde du sport. En 2011, elle a été nommée au Comité des athlètes de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et elle y accomplit actuellement son deuxième mandat. Avec ce groupe d'athlètes de niveau mondial, à la retraite ou en activité, elle a apprécié de participer à la révision du Code mondial antidopage, lors de laquelle l'apport et les recommandations des athlètes ont joué un rôle important, et elle a trouvé que l'analyse juridique et la formulation des dispositions étaient un processus fascinant.

Andréanne siège également à la Commission des athlètes du Comité olympique canadien (COC) depuis 2010. À travers cette Commission, elle met de l'avant toutes préoccupations des athlètes au sein du COC et aide ces derniers à comprendre leurs droits et responsabilités au sein du mouvement olympique.

Tout au long de sa carrière sportive, Andréanne a mené de front les études et le sport. Après avoir terminé l'école secondaire à Montréal, elle a fréquenté la Phillips Exeter Academy au New Hampshire, puis obtenu un baccalauréat ès arts en économie politique de l'Université de Princeton en 2006, où elle a aussi été championne d'aviron de la NCAA. En 2013, elle a obtenu un diplôme de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Sur le plan professionnel, Andréanne est avocate chez Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l. Elle est spécialisée en fusions et acquisitions nationales et transfrontalières et traite de questions d'ordre général en droit commercial et des sociétés.